



Nations Unies

Conseil de sécurité

CS/9004

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

5667^e séance – matin

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT AUX AFFAIRES POLITIQUES DÉCRIT DEVANT LE CONSEIL DE SÉCURITÉ UNE SITUATION FRAGILISÉE PAR LE REGAIN DE VIOLENCE AU MOYEN-ORIENT

Le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, B. Lynn Pascoe, a dressé, ce matin, devant le Conseil de sécurité, un tableau de la situation au Moyen-Orient, tableau contrasté entre leurs d'espoirs suscitées par des initiatives politiques et diplomatiques et préoccupations nées du regain de violence observé ces derniers jours en Israël et dans les territoires palestiniens occupés.

M. Pascoe a souligné que, depuis sa dernière intervention au Conseil de sécurité, il y a trois mois, les initiatives politiques et diplomatiques visant à relancer le processus de paix au Moyen-Orient avaient continué d'évoluer de manière très positive, initiatives régionales, locales et internationales que le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de retour de son deuxième voyage dans la région, encourage activement, a-t-il précisé. Toutefois, ces progrès politiques et diplomatiques sont menacés par la détérioration de la situation sécuritaire sur le terrain, a-t-il constaté, notant que les dirigeants des deux côtés devaient faire leur possible pour éviter que la violence ne s'aggrave.

Pour M. Pascoe, l'Autorité palestinienne doit agir pour combattre la contrebande d'armes et faire cesser les tirs de roquettes contre Israël. Il doit en outre prendre des mesures pour mettre en œuvre le plan de sécurité intérieure visant à rétablir l'ordre et la loi. Il a également appelé à la libération du journaliste de la BBC enlevé à Gaza, Alan Johnston, et du caporal israélien Gilad Shalit. Israël, de son côté, doit aussi jouer son rôle pour calmer la situation, a-t-il assuré, regrettant la poursuite des colonies de peuplement dans les territoires palestiniens et de la construction du mur de séparation en Cisjordanie.

Le Secrétaire général adjoint s'est également intéressé à la situation au Liban. Selon lui, les efforts intensifs engagés lors du Sommet de la Ligue des États arabes, s'ils ont permis de réduire les tensions, n'ont pas provoqué, en revanche, de percée en vue de la constitution d'un gouvernement d'unité nationale ou la mise en place d'un tribunal spécial international. Le Secrétaire général, a-t-il dit, continuera ses efforts pour encourager la mise en œuvre de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et soutenir l'indépendance, la souveraineté, la stabilité et la sécurité du Liban.

D'une manière générale, a-t-il conclu, la situation dans la région demeure fragile. Un certain nombre d'éléments en jeu, pris ensemble, pourraient constituer un élan, au sein des territoires palestiniens occupés, entre l'Autorité palestinienne et Israël, et entre Israël et le monde arabe, a-t-il fait remarquer. Le Secrétaire général est engagé à encourager ces éléments, en étroite collaboration avec ses partenaires du Quatuor, a-t-il souligné.

M. Pascoe a, enfin, rendu hommage au Coordonnateur spécial des Nations Unies pour la paix au Moyen-Orient, Alvaro de Soto, qui a annoncé son intention de quitter les Nations Unies après 25 ans de service, hommage auquel s'est associé le Président du Conseil de sécurité, dans ses remarques de clôture.

Lors du débat ouvert qui a suivi l'intervention du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, de nombreuses délégations ont salué la relance de l'Initiative de paix arabe, à l'occasion du Sommet de la Ligue des États arabes, à Riyad, en Arabie saoudite, le 29 mars dernier, et se sont réjouis de la poursuite des contacts entre le Président palestinien Mahmoud Abbas et le Premier Ministre israélien Ehud Olmert. Il est indispensable de conforter la dynamique enclenchée à Riyad, a ainsi estimé le représentant de la France. Sur la base de cette Initiative, la communauté internationale doit, selon lui, encourager les parties à définir, en relation avec le Comité de suivi ad hoc de la Ligue des États arabes, les modalités d'une reprise effective des négociations de paix.

Son homologue américain a indiqué, de son côté, que les États-Unis soutiendraient un gouvernement palestinien qui s'engagerait à respecter les principes énoncés dans la Feuille de route du Quatuor. Concernant le transfert d'armes à la frontière libano-syrienne, il a souligné la nécessité pour tous les États de mettre en œuvre l'embargo imposé par le Conseil de sécurité. Pour le délégué du Royaume-Uni, l'établissement rapide au Liban d'un tribunal spécial est dans l'intérêt de tous les Libanais. Il s'est dit, lui aussi, en faveur de la mise en œuvre de la résolution 1701 qui, tout comme le tribunal spécial international, est essentielle à la stabilité du Liban.

Le débat a été également l'occasion d'un vif échange entre l'Observateur de la Palestine et le représentant d'Israël. Pour le premier, Israël poursuit ses pratiques illégales pour maintenir son occupation du territoire palestinien, situation qui dure depuis 40 ans, y compris à Jérusalem-Est. Cela va à l'encontre des efforts de paix, ravive les tensions et sape les perspectives de reprise des négociations, a-t-il estimé. Le délégué israélien a constaté de son côté que le Hamas n'avait pas choisi la voie de la paix. Aucune initiative, aucun sommet, ni aucune déclaration ne pourront se substituer à une cessation de la terreur palestinienne, a-t-il assuré. S'agissant du Liban, le représentant israélien a dénoncé la présence d'éléments armés au sud du Litani, le transfert d'armes entre la Syrie et le Hezbollah et la poursuite des enlèvements de soldats israéliens. L'ingérence de l'Iran et de la Syrie au Liban, qui réarment le Hezbollah, doit prendre fin immédiatement, a-t-il en outre déclaré.

Le représentant de la Syrie a, pour sa part, démenti toute information faisant état d'une contrebande d'armes à la frontière entre la Syrie et le Liban. En Syrie, toutes les mesures qui s'imposent ont été prises pour respecter les frontières, a-t-il dit.

Outre les 15 membres du Conseil de sécurité, les représentants d'Israël, du Liban, de la Syrie et l'Observateur de la Palestine se sont exprimés.

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION PALESTINIENNE

Exposé

M. B. LYNN PASCOE, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, dans son exposé aux membres du Conseil de sécurité sur la situation au Moyen-Orient, a souligné que, depuis sa dernière intervention, les initiatives politiques et diplomatiques visant à relancer le processus de paix au Moyen-Orient avaient continué d'évoluer de manière fort positive. Le Secrétaire général, de retour aujourd'hui de son deuxième voyage dans la région, encourage activement ces initiatives locales, régionales et internationales, a-t-il dit. Toutefois, ces progrès politiques et diplomatiques sont menacés par la détérioration de la situation sécuritaire sur le terrain, a-t-il déclaré, notant que les dirigeants des deux parties devaient faire leur possible pour éviter que la violence ne s'aggrave. S'agissant de la formation du Gouvernement palestinien d'unité nationale, le 17 mars dernier, le Secrétaire général adjoint a affirmé que le Quatuor l'avait encouragé à respecter ses principes, tout en indiquant son intention d'évaluer

l'engagement du nouveau Gouvernement non seulement sur sa plate-forme, mais aussi sur ses actes. Après la réaffirmation de l'Initiative de paix arabe, lors du Sommet de la Ligue des États arabes, à Riyad, en Arabie saoudite, un Comité ministériel de suivi s'est réuni au Caire le 18 avril et a établi des groupes de travail afin d'engager des partenaires internationaux et Israël à créer une plus grande sensibilisation au potentiel de cette Initiative, a rappelé le Secrétaire général adjoint. Il s'est dit par ailleurs préoccupé par la situation générale sur le terrain, en dépit des développements politiques positifs, notant qu'au moins 43 Palestiniens avaient été tués, 22 dans des combats interpalestiniens et 21 par les forces de défense israéliennes, tandis que plus de 200 Palestiniens et au moins 13 Israéliens ont été blessés.

Le manque de progrès substantiels en matière de sécurité est inquiétant, a également observé M. Pascoe. Il faut, selon lui, que l'Autorité palestinienne agisse pour combattre la contrebande d'armes et faire cesser les tirs de roquettes contre Israël. Il doit en outre prendre des mesures pour mettre en œuvre le plan de sécurité intérieure soutenu par l'Autorité palestinienne afin de rétablir l'ordre et la loi, une étape essentielle, selon lui, pour l'engagement international à Gaza. Il s'est également dit inquiet par le sort du journaliste de la BBC enlevé à Gaza, Alan Johnston, et a réitéré l'appel lancé par le Secrétaire général en vue de sa libération immédiate. La libération du caporal israélien Gilad Shalit est aussi cruciale pour les progrès à venir, a-t-il poursuivi. Le Secrétaire général adjoint a estimé de même que le Gouvernement israélien devait aussi jouer son rôle pour calmer la situation, en particulier à l'égard de la communauté des colons israéliens. En dépit de la Feuille de route qui appelle au gel des colonies de peuplement, la construction de nouveaux logements se poursuit dans quelque 75 des 121 implantations dans les territoires palestiniens occupés, a-t-il constaté. Le développement de colonies se poursuit des deux côtés de la barrière, a-t-il ajouté. M. Pascoe a en outre fait remarquer qu'Israël continuait de construire le mur de séparation en Cisjordanie, en dépit de l'avis consultatif de la Cour internationale de Justice (CIJ) du 9 juillet 2004.

S'agissant de l'assistance aux Palestiniens, M. Pascoe a rappelé, par ailleurs, l'appel du Quatuor à la communauté internationale pour qu'elle appuie le Mécanisme international temporaire, qui a déjà déboursé environ 300 millions de dollars. Il a également de nouveau appelé Israël à transférer aux Palestiniens les recettes fiscales et douanières.

Le Secrétaire général adjoint a également dressé un tableau de la situation au Liban. Selon lui, les efforts intensifs engagés lors du Sommet de la Ligue des États arabes ont permis de réduire la tension, mais n'ont pas provoqué de percée concernant la formation d'un gouvernement d'unité nationale ou la création d'un tribunal spécial pour le Liban. Le Secrétaire général, a-t-il dit, continuera ses efforts pour encourager la mise en œuvre de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et soutenir l'indépendance, la souveraineté, la stabilité et la sécurité du Liban. M. Pascoe a expliqué que le Liban restait engagé à aller de l'avant avec un programme de réformes économiques, sociales et politiques. Il a encouragé les donateurs à travailler avec le Gouvernement du Liban pour assurer la mise en œuvre rapide du cadre d'assistance de la Conférence de Paris III.

M. Pascoe a estimé que la situation dans la région demeurait fragile, un sentiment renforcé par le regain de violence de ces derniers jours. Un certain nombre d'éléments en jeu, pris ensemble, pourraient entraîner des progrès, au sein des territoires palestiniens occupés, entre l'OLP et Israël, et entre Israël et le monde arabe, a-t-il fait remarquer. Le Secrétaire général est engagé à encourager ces éléments, en étroite collaboration avec ses partenaires du Quatuor, a-t-il souligné. Le Secrétaire général adjoint a enfin rendu hommage au Coordonnateur spécial des Nations Unies pour la paix au Moyen-Orient, Alvaro de Soto, qui a informé le Secrétaire général de sa décision de quitter les Nations Unies après 25 ans de service. M. de Soto a fait progresser la cause de la paix dans de nombreux lieux et a contribué au travail et à la pratique des solutions de conflits dans de nombreux domaines, a-t-il souligné.

Déclarations

M. ALEJANDRO WOLFF (États-Unis) a exprimé l'engagement de son pays pour une coexistence pacifique de deux États vivant côte à côte, considérant que le bon moyen pour y arriver est de suivre la Feuille de route du Quatuor. Durant la visite de Mme Condoleezza Rice dans la région, le Premier Ministre d'Israël, M. Ehud Olmert, et le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, ont décidé de se réunir régulièrement, a-t-il rappelé, précisant qu'une première réunion a ainsi eu lieu le 15 avril. Nous espérons que ces réunions renforceront la confiance entre les parties et jetteront la base d'une solution concrète, a exprimé M. Wolff. Nous n'en sommes pas encore aux négociations sur le statut final, a-t-il relevé, notant que le travail en faveur de la paix était complexe du fait de la position du Gouvernement de l'Autorité palestinienne. Le représentant a indiqué que son pays soutiendrait un gouvernement qui s'engagerait à respecter les principes énoncés dans la Feuille de route du Quatuor. Il a, par ailleurs, appelé le Hamas à cesser les attaques à la roquette, soulignant que le Hamas est l'obstacle à l'intégrité du peuple palestinien. Il a lancé à nouveau un appel pour la libération du caporal Gilad Shalit et du journaliste de la BBC Alan Johnston.

Les États arabes devraient préciser l'horizon politique pour Israël, a poursuivi le représentant. À cet égard, il s'est félicité de la réunion du Comité de suivi de la Ligue des États arabes, qui a eu lieu le 18 avril dernier. Passant au Liban, le représentant a indiqué que son pays était engagé en faveur de la pleine souveraineté du Liban et le respect des résolutions 1559, 1680 et 1701 du Conseil de sécurité. Il a aussi exprimé le souhait que tous ceux qui étaient impliqués dans l'assassinat de l'ancien Premier Ministre Rafik Hariri et dans les attentats qui ont suivi soient poursuivis, arrêtés et traduits en justice. Concernant le transfert d'armes à la frontière libano-syrienne, il a souligné la nécessité pour tous les États de mettre en œuvre l'embargo imposé par le Conseil de sécurité. Nous insistons pour qu'il ne soit donné aucun appui aux milices armées qui mettent en péril la paix dans la région, a-t-il enfin déclaré.

M. JUSTIN BIABOROH-IBORO (République du Congo) a salué l'Accord de La Mecque, intervenu le 8 mars 2007, ainsi que les conclusions du dernier sommet de la Ligue des États arabes, en date des 28 et 29 mars derniers, qui, pour sa délégation, constituent des tendances positives. Le temps du dialogue et de la relance du processus de négociations semble imminent, a estimé le représentant, qui a appelé les autorités israéliennes et palestiniennes à promouvoir et à renforcer les mesures de confiance autour d'un certain nombre d'impératifs. Il a cet égard indiqué que sa délégation estimait qu'il fallait mettre fin au cycle sans fin de violence et de provocations, et qu'il fallait préserver le cessez-le-feu conclu entre les deux parties en novembre 2006 et qui devrait être élargi à la Cisjordanie. À cet égard, M. Biaboroh-Iboro s'est dit préoccupé par la poursuite des tirs de roquettes effectués en direction d'Israël, ainsi que par les bouclages et les incursions israéliennes en territoire palestinien. Il a aussi demandé la libération du soldat israélien Gilad Shalit et l'examen de la problématique que pose la présence de nombreux prisonniers palestiniens en Israël. Parmi ces prisonniers se trouvent des parlementaires et des ministres palestiniens, a relevé M. Biaboroh-Iboro. Il a aussi demandé la levée de la suspension de l'aide financière directe au Gouvernement palestinien d'unité nationale, et l'amélioration de la circulation des biens et des personnes entre Israël et les territoires palestiniens. Le représentant de la République du Congo a aussi souhaité que soit mis un terme aux activités de colonies de peuplement. S'agissant du Liban, il a dit que sa délégation encourageait le Gouvernement libanais à chercher des solutions consensuelles aux multiples défis auquel est confronté le pays.

M. JEAN-PIERRE LACROIX (France), évoquant la formation d'un Gouvernement palestinien d'unité nationale, s'est félicité de ce développement susceptible de mettre fin à la spirale de la violence interpalestinienne et de relancer le processus de paix. Il a également salué la relance de l'initiative arabe de paix, à l'occasion du sommet de la Ligue des États arabes, à Riyad, le 29 mars. Il s'est en outre réjoui de la poursuite des contacts entre le Président palestinien Mahmoud Abbas et le Premier Ministre israélien Ehud Olmert. Dans ce contexte, a-t-il ajouté, la France déplore vivement le regain de violence constaté ces derniers jours en Israël et dans les territoires palestiniens. Il convient, selon lui, d'encourager le Gouvernement d'unité nationale à avancer rapidement vers le plein respect des principes du processus de paix, tels que rappelés par le Quatuor. De même, a-t-il dit, il faut encourager les deux parties à reprendre, dans le cadre de leurs contacts bilatéraux, le chemin de la négociation en vue de la création d'un État

palestinien indépendant, souverain, démocratique et viable vivant dans la paix et la sécurité aux côtés d'Israël. Le représentant a, par ailleurs, déclaré que des mesures de confiance étaient attendues de part et d'autre. Il est de la responsabilité de la communauté internationale de réaffirmer ses attentes, a-t-il ajouté. Selon lui, il est indispensable de conforter la dynamique enclenchée à Riyad. Sur la base de cette initiative, la communauté internationale doit encourager les parties à définir, en relation avec le Comité de suivi ad hoc de la Ligue des États arabes, les modalités d'une reprise effective des négociations de paix.

M. BASO SANGQU (Afrique du Sud) a appelé la communauté internationale à appuyer pleinement le Gouvernement inclusif et démocratique de l'Autorité palestinienne. Il a aussi appelé Israël et les autres pays à lever le siège économique et politique imposé aux Palestiniens. La communauté internationale, a-t-il voulu, doit réfléchir à une situation où un régime de sanctions qui n'a été autorisé ni par le Conseil de sécurité ni par l'Assemblée générale a été imposé à une seule partie au conflit. Il s'est dit très préoccupé par le fait que ces sanctions compromettent le fondement même de la gouvernance d'une entité non indépendante qui, après 40 ans, fait toujours l'objet d'une occupation militaire qui éloigne les perspectives d'une solution à deux États. Prenant note avec préoccupation des rapports dont est saisi le Conseil de sécurité, le représentant a regretté le manque de progrès dans les questions liées à l'échange des prisonniers entre Israël et l'Autorité palestinienne et par les incursions constantes d'Israël à Naplouse et à Djénine.

Il a appelé les Palestiniens à maintenir le cessez-le-feu et Israël à cesser ses incursions, ainsi que les punitions collectives, l'expansion des colonies de peuplement et la construction du mur de séparation. Venant à la situation au Liban, le représentant a dénoncé les violations par Israël de l'espace aérien et le manque de progrès dans l'échange des prisonniers. Il a estimé que la solution clef au problème libanais réside dans la réconciliation nationale et une représentation équitable de toutes les confessions et groupes ethniques libanais au sein du Gouvernement. Il a conclu en annonçant que son pays accueillera la réunion sur la question de Palestine, les 9 et 10 mai prochains et le Forum public en appui à la paix israélo-palestinienne, le 11 mai.

M. ALBERT FRANCIS YANKEY (Ghana) s'est dit encouragé par la reprise des contacts entre le Premier Ministre israélien, Ehud Olmert, et le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas. Il est important de rappeler l'utilité du Quatuor et d'autres protagonistes influents qui peuvent renforcer la confiance, a-t-il estimé. Ces intervenants peuvent aussi faire pression pour que soient relâchés tous les otages et pour que l'on s'attaque à la grave crise humanitaire qui affecte les territoires palestiniens occupés et les camps de réfugiés, a dit le représentant. Il a réaffirmé le soutien du Ghana à l'Accord de La Mecque qui a permis de faire cesser les affrontements armés entre le Fatah et le Hamas. « Nous saluons le plan de paix arabe », a affirmé le représentant, en émettant l'espoir que le Gouvernement israélien tiendrait dûment compte de ce plan ainsi que de la Feuille de route du Quatuor. Il ne fait aucun doute que tant que le conflit du Moyen Orient ne sera pas réglé, il continuera à jeter une ombre sur le reste du monde, a estimé le représentant du Ghana. Il a poursuivi en notant que, malgré les progrès récents constatés dans l'évolution de la situation qui prévaut entre le Liban et Israël, la communauté internationale ne devait pas méconnaître les menaces à la paix qui ont été signalées dans la région. Il a notamment cité la situation politique interne du Liban, le conflit non résolu concernant les fermes de Chebaa et les violations de la résolution 1701 par les parties. Nous nous faisons l'écho des appels lancés par le Secrétaire général aux deux parties pour qu'elles respectent les engagements qu'elles ont pris en vertu de cette résolution, en faveur de la sauvegarde de la paix, a indiqué le représentant.

M. JAMAL NASSER AL-BADER (Qatar) a estimé que ce qui manque aujourd'hui, ce ne sont pas les initiatives diplomatiques, mais plutôt la volonté politique nécessaire à la réalisation de la paix. Aujourd'hui la crise dans la région du Moyen-Orient est devenue non seulement plus tendue, mais surtout plus constante. Le représentant du Qatar a qualifié de « simpliste » l'accusation selon laquelle la violence palestinienne serait la raison de la poursuite de la crise. Il a donc prôné une approche holistique qui soit sans sélectivité ni préjugé. Rétablir les Palestiniens dans leurs droits serait la manière la plus efficace d'éteindre les feux de la haine et de supprimer les prétextes dont se servent les extrémistes, a-t-il estimé. La paix exige des concessions, a souligné le représentant avant d'appeler Israël à tirer parti des évolutions

positives qui se sont produites dans l'Autorité palestinienne et dans le monde arabe, et à reprendre des négociations directes et sérieuses sur tous les aspects du conflit.

M. Al-Bader a appelé les États et parties concernés à lever l'embargo imposé aux Palestiniens pour que le Gouvernement d'unité nationale soit capable d'assumer des fonctions essentielles pour le processus de paix. Concluant sur la situation au Liban, le représentant qatari a souligné l'importance de l'aide de la communauté internationale pour permettre à ce pays de surmonter les effets dévastateurs de la dernière guerre contre Israël. Réitérant le respect du Qatar envers la souveraineté du Liban et le principe de non-ingérence dans ses affaires intérieures, le représentant a aussi appelé à la cessation des violations quasi-quotidiennes de l'espace aérien libanais et au retrait d'Israël des derniers territoires qu'il occupe au Liban. Le représentant du Qatar a dit que sa délégation attendait avec impatience un règlement sur le statut du Golan, qui est une des clefs de l'apaisement des tensions au Moyen-Orient.

M. DUSAN MATULAY (Slovaquie) a noté que, malgré les résultats modestes atteints dans la recherche de solutions au conflit israélo-arabe, l'élan imprimé devait être soutenu pour renforcer l'action immédiate et la confiance. Il a réaffirmé le soutien de son pays à l'initiative de paix arabe, qu'il a considérée comme un élément clef du processus de paix. En outre, il a jugé positives les positions et les intentions exprimées par Mme Condoleezza Rice lors de sa dernière visite dans la région du Moyen-Orient. Le représentant slovaque s'est aussi félicité de la réunion qui a eu lieu entre le Premier Ministre israélien et le Président de l'Autorité palestinienne le 15 avril dernier et qui était le fruit de la volonté de deux dirigeants de se réunir régulièrement. M. Matulay s'est dit convaincu que le Quatuor représente toujours le mécanisme le plus approprié pour faire avancer la mise en œuvre de la Feuille de route, qui elle-même représente le plan le plus efficace pour atteindre une paix durable. Les Palestiniens doivent profiter de leur volonté d'unité nationale pour former un gouvernement qui s'engage à respecter les principes énoncés par le Quatuor, a estimé M. Matulay.

La Slovaquie est favorable à la prorogation du Mécanisme international intérimaire pour une durée de trois mois, en vue de fournir une aide directe au peuple palestinien. Le représentant a donc exhorté Israël à reprendre le transfert des taxes prélevées au nom des autorités palestiniennes par l'intermédiaire de ce mécanisme. Il a une nouvelle fois appelé à la cessation de la violence par les factions palestiniennes et à la fin des attaques contre Israël, tout en demandant la libération du soldat Shalit et du journaliste de la BBC Alan Johnston. De son côté, a-t-il estimé, le Gouvernement israélien doit poursuivre son engagement envers la paix en se basant sur les principes de la Feuille de route et éviter de mener des activités qui seraient en contradiction avec les principes du droit international. M. Matulay a ainsi demandé la libération des ministres et des parlementaires palestiniens détenus en Israël. Quant au Liban, M. Matulay a souhaité que le pays puisse se reconstruire dans un contexte stable et pacifique. Il a appelé chacun des acteurs à respecter l'indépendance politique, l'intégrité territoriale et la souveraineté du Liban. Enfin, le représentant a appelé au dialogue et à la coopération qui permettraient de parvenir à une solution dans la région.

M. JORGE VOTO-BERNALES (Pérou) a mis l'accent sur la nécessité pour les Palestiniens de disposer d'une administration efficace sur leurs territoires, essentielle, a-t-il observé, pour réduire la violence. De même, des mesures doivent être prises pour faire cesser les tirs de roquettes contre des civils en Israël et le trafic d'armes, de nature à restreindre, a-t-il souligné, l'aide de la communauté internationale. De son côté, Israël doit prendre des mesures efficaces en suspendant les colonies de peuplement dans les territoires occupés et en cessant la construction du mur de séparation, a-t-il ajouté. Il a en outre souligné la nécessité de faciliter la circulation des civils palestiniens. Il faut que les parties mènent des politiques convergentes pour aboutir à des négociations visant à un règlement politique, a-t-il estimé. Le Quatuor reste, à ses yeux, le mécanisme le plus approprié pour la mobilisation de tous les acteurs. Concernant la situation au Liban, le représentant a regretté les actes qui entravent les actions du Gouvernement démocratiquement élu. Il a appuyé les actions de la FINUL et son rôle directeur qui vise à éviter des affrontements.

M. OLIVIER BELLE (Belgique) a constaté qu'on était actuellement dans une phase intermédiaire d'espoir, après une détérioration de la situation au Moyen-Orient en 2006. Des acteurs nouveaux sont engagés comme le montre l'Initiative de paix arabe, a-t-il constaté, et la communauté internationale

s'investit à nouveau dans les efforts de règlement du conflit, en particulier le Quatuor. Ces progrès demeurent cependant fragiles et les parties concernées doivent poursuivre leurs efforts, a souhaité le représentant. La Belgique encourage le Premier Ministre israélien Ehud Olmert et le Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas à se réunir régulièrement pour traiter des questions à intérêt immédiat. Pour l'avenir, il faut encore trouver les moyens de permettre la coexistence de deux États, a-t-il rappelé. C'est pourquoi, les Gouvernements des deux parties doivent tout mettre en œuvre pour conserver le cessez-le-feu obtenu à Gaza en novembre dernier. Les récents événements sont à cet égard très préoccupants et l'objectif doit être de préserver ce cessez le feu, a estimé le représentant. Il a ajouté que le Gouvernement d'unité palestinienne doit montrer sa volonté de respecter les principes du Quatuor. Nous appelons par ailleurs le Gouvernement israélien à prendre des mesures politiques fortes, en reversant par exemple les droits de taxes palestiniens et en arrêtant la construction du mur de séparation.

La Belgique salue la détermination dont a fait preuve la Ligue des États arabes au Sommet de Riyad, a poursuivi le délégué belge. Il a apprécié la constitution de groupes de travail pour explorer la contribution de l'Initiative de paix arabe et salué l'engagement renouvelé du Quatuor pour se faire le catalyseur des efforts internationaux. S'agissant du Liban, le représentant a prévenu contre tout enlèvement de la situation. Nous devons travailler à préserver la souveraineté du pays, en permettant aux institutions de l'État libanais de travailler normalement. Nous partageons l'avis du Secrétaire général quant à la nécessité de respecter la résolution 1701, a ajouté le représentant. Cette résolution est un mécanisme complexe qui doit rester en mouvement, a-t-il rappelé. Il s'est par ailleurs réjoui de l'envoi par le Conseil de sécurité d'une mission indépendante de l'évaluation des frontières. Il a enfin demandé au Conseil d'informer les États Membres sur la mission d'assistance juridique qu'a menée la semaine dernière le Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, M. Nicolas Michel.

M. LIU ZHENMIN (Chine) a estimé que les parties concernées devaient saisir l'occasion historique actuelle pour renforcer leur coopération, encourager la paix et établir un dialogue pour faire des progrès supplémentaires dans le processus de paix. Israël et l'Autorité palestinienne devraient renforcer la confiance et tenir compte de leurs préoccupations respectives, le manque de confiance des deux côtés ayant jusqu'à présent nui au processus de paix, a-t-il dit. Selon lui, les deux parties doivent trouver une solution rapide pour la libération de leurs prisonniers. Les dirigeants israéliens et palestiniens devraient rechercher de bonnes solutions aux questions de sécurité et de développement qui les intéressent, a-t-il souligné. La communauté internationale devrait, pour sa part, appuyer l'Initiative de paix arabe, a-t-il observé. Elle doit aider les parties à améliorer la situation humanitaire sur les territoires palestiniens occupés, laquelle s'aggrave du fait de l'embargo. La Chine, a-t-il ajouté par ailleurs, suit de près l'évolution de la situation au Liban, espérant que les parties pourront régler leurs différends et parvenir à la réconciliation nationale. Le représentant a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place, le plus rapidement possible, un tribunal spécial pour le Liban.

M. ALFREDO SUESCUM (Panama) s'est dit encouragé par la relance de l'Initiative arabe de paix et appuyé ce mécanisme. Son principe « terre contre paix » peut, selon lui, contribuer à instaurer une paix durable entre Israël et ses voisins. Le Panama se félicite par ailleurs des efforts de la Secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, en même temps que ceux du Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, et du Premier Ministre d'Israël, Ehud Olmert, qui ont décidé de se réunir toutes les deux semaines. Le représentant a noté cependant que ces réunions n'avaient pas encore donné de résultats concrets, et suggéré de discuter en priorité les thèmes essentiels d'un accord de paix, à savoir les questions des frontières d'un État palestinien, des réfugiés palestiniens et de la juridiction de Jérusalem. Il a demandé en particulier à Israël d'avancer vers la définition d'un horizon politique qui soit source d'espoir pour le peuple palestinien. Le représentant a ensuite dénoncé les attaques menées par des militants palestiniens depuis Gaza, qui menacent les civils israéliens, ainsi que la détention du soldat israélien Gilad Shalit et du journaliste de la BBC Alan Johnston.

Par ailleurs, le représentant a fait observer que les actions unilatérales du Gouvernement israélien constituent des obstacles à la vie des Palestiniens, comme les incursions militaires répétées en territoire palestinien, et a demandé qu'elles prennent fin. Le délégué a appelé le Gouvernement israélien à lever les restrictions imposées à la population palestinienne dans les territoires occupés, notamment à Jérusalem-Est,

et à arrêter la construction illégale du mur de séparation. Concernant la situation au Liban, le représentant a indiqué que sa délégation appuyait la mise en place d'un tribunal spécial international pour le Liban, qui devrait contribuer à la réconciliation nationale.

M. ALDO MANTOVANI (Italie) a manifesté l'appui de son pays aux principes de la Feuille de route du Quatuor. Il faut que sa mise en place passe par une solution juste et concluante, a-t-il dit. Le représentant a appuyé le rôle du Quatuor et de l'Union européenne pour le succès des négociations entre Israël et les Palestiniens. Il est important, selon lui, que les deux parties s'abstiennent de mesures qui pourraient être mal interprétées par l'opinion publique et entravent le dialogue. Les réunions entre le Président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas et le Premier Ministre d'Israël, Ehud Olmert sont prometteuses, a-t-il dit, ajoutant qu'Israël doit saisir l'occasion pour relancer ce dialogue. Il est également essentiel, selon lui, d'encourager le relèvement de l'économie des territoires palestiniens et la mise en place du tissu social, à laquelle a contribué l'Union européenne. L'Italie, a-t-il ajouté, suit la situation délicate au Liban. L'impasse politique ne peut être réglée que par une responsabilité politique déterminée de la part de toutes les parties politiques libanaises. Il a également souligné la nécessité de mettre en place un tribunal spécial international pour juger notamment les auteurs de l'assassinat de l'ancien Premier Ministre libanais Rafik Hariri. Il convient de relancer le dialogue national au Liban, a-t-il en outre affirmé, la reprise du dialogue entre la majorité et l'opposition devant être encouragée et consolidée pour tirer le Liban de cette situation difficile. Selon lui, la présence de la FINUL est une garantie de l'engagement de la communauté internationale au Liban.

M. KONSTANTIN DOLGOV (Fédération de Russie) a noté que la relance de l'Initiative de paix arabe avait donné une nouvelle impulsion au processus de paix au Moyen-Orient. Il a indiqué que la Fédération de Russie continuera à participer, avec les autres membres du Quatuor, aux efforts menés en vue d'établir un processus de paix durable au Moyen-Orient. Il s'est aussi félicité des efforts déployés par le Secrétaire général en vue de trouver une solution aux problèmes de la région et s'est dit impatient de connaître les résultats des récentes visites de M. Ban Ki-moon dans la région. L'échange de vues entre les dirigeants israéliens et ceux de l'Autorité palestinienne est aussi à saluer, a ajouté le représentant de la Fédération de Russie. Il a ajouté que, malgré la tendance positive, la situation qui prévaut au Moyen-Orient reste tendue, et que les pays doivent faire preuve de modération pour ne pas compliquer le processus de paix. La réunion de la Ligue des États arabes a permis de mettre en place des mécanismes importants, a poursuivi le représentant qui a rappelé que l'Égypte et la Jordanie devaient maintenant prendre directement contact avec Israël pour faire avancer le processus. Il faut trouver une solution qui soit juridiquement fondée, a-t-il aussi souligné. Le représentant a aussi évoqué la proposition qui avait été faite d'organiser une conférence sur le Moyen-Orient pour y relancer le processus de paix. Notant enfin que la situation qui règne au Liban reste très complexe, il a souhaité y voir une réconciliation nationale pour que cet État reste uni. La responsabilité principale du sort du Liban est entre les mains des différentes forces libanaises, a-t-il conclu.

Mme ADIYATWIDI ADIWOSO ASMADY (Indonésie) a estimé que les Nations Unies devaient être constamment engagées au Moyen-Orient si l'on veut que la paix soit installée dans la région. Le règlement du conflit est une obligation à la fois morale et stratégique, a-t-elle estimé. L'ONU et le Conseil de sécurité ont l'obligation morale de ramener la paix dans la région du Moyen-Orient, a-t-elle précisé. Beaucoup d'espairs ont été mis dans le Quatuor, qui doit poursuivre ses efforts, a-t-elle ajouté. La représentante a dit que sa délégation appréciait le rôle joué par la Ligue des États arabes, ainsi que la décision qu'elle a adoptée lors de son dernier sommet tenu à Riyad. L'Initiative de la Ligue des États arabes, qui a été entérinée dans la Feuille de route, constitue un élément important du fondement du processus de paix, a noté Mme Adiwoso Asmady. Elle montre que les pays de la région veulent prendre en charge leurs propres affaires, a-t-elle estimé. La représentante de l'Indonésie a déploré les incursions des Forces de défense israéliennes dans les villes palestiniennes et dans les camps de réfugiés. L'Indonésie exige qu'Israël mette fin à ce type d'actions, dans le respect de ses obligations internationales, a-t-elle affirmé. Elle a également appelé Israël à cesser la construction du mur de séparation. L'Indonésie estime que la solution à la crise au Moyen-Orient passe par un règlement des conflits qui existent entre Israël et le Liban et entre Israël et la Syrie. La représentante s'est dite préoccupée par les troubles politiques qui

agitent le Liban. Les différentes parties libanaises doivent œuvrer en vue de favoriser l'unité nationale et de promouvoir le respect des accords de Taëf, a-t-elle recommandé.

M. KIM HOWELLS (Royaume-Uni) a estimé qu'une chance est née au Moyen-Orient et a, dans ce contexte, condamné la violation du cessez-le-feu à Gaza par l'aile militaire du Hamas. Il a dit attendre du Gouvernement d'unité nationale de prendre des mesures nécessaires pour prévenir ces attaques. Le Royaume-Uni, a-t-il dit, jugera ce Gouvernement à son programme politique et à ses actions et y répondra, en conséquence. Le Royaume-Uni a toujours été disposé à travailler avec un Gouvernement palestinien dont les décisions reposent sur les principes du Quatuor, a souligné le représentant. Pour l'heure, a-t-il poursuivi, il nous faut relancer les mécanismes et les cadres existants comme le Quatuor ou l'Initiative de paix arabe. La communauté internationale doit démontrer son engagement en faveur d'un État palestinien et de la sécurité d'Israël.

Les deux parties peuvent faire plus, a-t-il ajouté, en appelant à la libération immédiate du caporal Galid Shalit et à la cessation des tirs de roquettes contre Israël. Le représentant s'est dit favorable à des réunions élargies du Quatuor aux pays de la région. Venant à la situation au Liban, il s'est dit convaincu que l'établissement rapide d'un tribunal spécial est dans l'intérêt de tous les Libanais. Il a aussi réitéré son plein engagement en faveur de la mise en œuvre de la résolution 1701 qui, tout comme le tribunal, est essentielle à la stabilité du Liban. Il s'est d'ailleurs félicité que le Conseil ait envoyé une mission d'évaluation à la frontière avec la Syrie. Il s'agit d'une mesure importante qui, a-t-il espéré, renforcera la souveraineté du Liban et le respect de l'embargo sur les armes. Le représentant a conclu, en appelant à des progrès dans les questions liées aux fermes de Chebaa et en soulignant, une nouvelle fois, la nécessité de libérer les soldats israéliens qui ont été enlevés l'été dernier.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine, a assuré de la volonté du Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, de faire tout son possible pour obtenir la libération du journaliste de la BBC Alan Johnston. Il a aussi déclaré apprécier les visites du Secrétaire général sur le terrain. M. Mansour a évoqué les récents efforts des pays arabes, du nouveau Gouvernement d'unité nationale et du Quatuor, qui raniment l'espoir de la relance du processus de paix. Malheureusement, a-t-il poursuivi, la puissance occupante poursuit ses pratiques illégales pour maintenir son occupation du territoire palestinien, situation qui dure depuis 40 ans, y compris à Jérusalem-Est. Cela va à l'encontre des efforts de paix et ravive les tensions et sape les perspectives de reprise des négociations, a estimé M. Mansour. Le peuple palestinien, a-t-il fait remarquer, continue de souffrir de graves violations du droit international, y compris du droit international humanitaire de la part d'Israël. Il a ainsi déploré les conditions de vie difficiles imposées au peuple palestinien, notamment du fait des attaques destructrices d'Israël à Gaza qui ont entraîné des pertes en vies humaines et des dégâts matériels importants. Le week-end dernier, a-t-il précisé, neuf Palestiniens ont ainsi été tués, dont deux enfants. L'Observateur de la Palestine a aussi évoqué l'arrestation de nombreux Palestiniens dans les territoires occupés. À l'heure actuelle, il y a plus de 11 000 prisonniers palestiniens détenus dans des prisons israéliennes, dans des conditions inhumaines, a-t-il affirmé, précisant que certains de ces prisonniers subissent la torture.

Israël intensifie sa campagne de colonisation et poursuit la construction du mur de séparation, en violation du droit international et de l'avis de la Cour internationale de Justice, a poursuivi le représentant. Il a dénoncé l'extension des colonies de peuplement qui entraîne la multiplication des actes de violence contre les Palestiniens sans que les responsables soient traduits en justice. Le prétexte de sécurité ne peut pas justifier les nombreux barrages routiers mis en place par Israël, ni les bouclages comme celui du point de passage de Rafa. Ces pratiques illégales aggravent le taux de pauvreté dans la région et constituent une punition injuste du peuple palestinien, a estimé M. Mansour. Le peuple palestinien continue aussi de souffrir des sanctions internationales et du refus d'Israël de transférer les recettes des taxes palestiniennes, a-t-il rappelé.

Les dirigeants palestiniens, malgré cette situation déprimante, continuent pourtant à rechercher la paix, a fait remarquer M. Mansour, qui a rappelé qu'un Gouvernement palestinien d'unité nationale a été formé. Le programme politique de ce Gouvernement prévoit notamment le respect de tous les accords antérieurs et un mandat pour négocier avec Israël un règlement juste et final. La normalisation des relations est possible, selon M. Mansour, en échange du retrait d'Israël des territoires occupés conformément aux frontières d'avant 1967. Un Comité ministériel de la Ligue des États arabes s'est réuni la semaine dernière pour appeler notamment à une conférence internationale sous l'égide de l'ONU afin de mener des négociations et trouver enfin une solution, a rappelé M. Mansour. De l'avis de sa délégation, il ne faut pas laisser passer l'occasion historique qui s'offre aujourd'hui. Du côté palestinien, nous avons la volonté de négocier sans condition sur les questions du statut final. De tels efforts doivent aussi inclure des mesures à prendre d'urgence pour remédier aux problèmes actuels. Dans ce contexte, les sanctions devraient être levées sans délai, a demandé M. Mansour, ce qui aiderait l'Autorité palestinienne dans ses efforts de stabilisation sur le terrain.

M. DAN GILLERMAN (Israël) s'est dit attristé par l'impression de déjà vu suscitée par l'intervention de l'Observateur de la Palestine. Israël a, il y a deux ans, abandonné chaque pouce de terrain de la bande de Gaza, a-t-il dit, ajoutant que les dirigeants palestiniens en avaient fait une prison pour leur peuple et une base de terrorisme. Le représentant a rappelé que son pays avait célébré hier le 59^e anniversaire de son indépendance. Les réalités de l'histoire d'Israël signifient que la Journée de l'indépendance est un moment solennel où l'on commémore les difficultés du passé, a-t-il souligné, affirmant qu'elle constituait aussi l'occasion de reconnaître les réalités du moment et les défis qui attendent les Israéliens. Le représentant a également félicité le Secrétaire général pour sa visite opportune le mois dernier, visite au cours de laquelle il a pu constater son dévouement et son intégrité. Le représentant a estimé que la réalité cruelle du terrain avait été démontrée hier encore lorsque le Hamas a lancé, selon ses propres déclarations, plus de 28 roquettes Qassam et 61 tirs de mortiers contre Israël. Ces attaques se sont produites alors que les Israéliens s'apprétaient à célébrer leur Journée de l'indépendance, et ne peuvent donc être considérées que comme une provocation, a-t-il dit. Le Hamas a également déclaré que le cessez-le-feu mis en place dans la bande de Gaza était nul et non avenue, a-t-il déploré, assurant qu'Israël ne se contenterait pas d'attendre et de se laisser faire, mais qu'il mettrait tout en œuvre pour faire cesser la violence. Le Hamas ne choisit pas la paix, a-t-il déclaré, rappelant que la communauté internationale, représentée par le Quatuor, avait clairement défini les obligations pour le Gouvernement palestinien de reconnaître Israël, de renoncer à la violence et à la terreur et de respecter les accords conclus. Ces conditions de base sont des principes de paix, a-t-il dit. Aucune initiative, aucun sommet, ni de déclaration, ne pourront se substituer à une cessation de la terreur palestinienne, a-t-il ajouté.

Le représentant a également estimé que neuf mois après l'adoption de la résolution 1701 du Conseil de sécurité, la situation le long de la Ligne bleue demeurerait toujours une source de grande préoccupation. Trois grands domaines nécessitent une attention pressante, a-t-il ajouté, citant la présence d'éléments armés au sud du Litani et le transfert d'armes entre la Syrie et le Hezbollah au Liban en violation de l'embargo sur les armes, le fait que ces armes soient destinées au sud du Liban, et la poursuite des enlèvements de soldats israéliens. L'ingérence de l'Iran et de la Syrie au Liban, qui réarment le Hezbollah, doit prendre fin immédiatement, a-t-il en outre déclaré. Le représentant s'est félicité du dernier rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la résolution 1701 du Conseil de sécurité et s'est dit encouragé par la déclaration présidentielle adoptée par le Conseil le 17 avril dernier, portant notamment sur les mouvements d'armes illégaux le long de la frontière libano-syrienne.

Mme CAROLINE ZIADE (Liban) a souligné l'occasion unique que représente l'Initiative de paix arabe avant d'en venir à la situation de son pays. Le Liban, a-t-elle dit, est pleinement attaché à la mise en œuvre de la résolution 1701. Toutefois, les violations de l'espace aérien par Israël, la poursuite de l'occupation de la partie nord de la ville de Ghajar en violation de la Ligne bleue, et la détention de civils libanais sont toutes des violations du droit international qui exacerbent des tensions déjà bien réelles. Pour sa part, le Liban a pris les mesures nécessaires pour lutter contre le trafic illégal d'armes, en déployant, entre autres, 800 soldats le long de sa frontière avec la Syrie. Se félicitant de la coopération de l'ONU et de sa Force intégrée au Liban, la représentante a souligné que les bombes à sous-munitions continuent de représenter une menace dans le Sud-Liban. Elle a lancé un appel urgent à la communauté internationale

pour qu'elle presse Israël de soumettre toutes les informations pertinentes sur l'emplacement de ces bombes. La représentante s'est ensuite félicitée du travail des cartographes de l'ONU sur la région des fermes de Chebaa. Le Gouvernement libanais attend d'eux, a-t-elle annoncé, des recommandations qui feraient écho à la proposition de son Plan en sept points consistant à ce que cette région soit administrée par l'ONU. Elle a conclu en réitérant les efforts de son pays pour mettre en place un tribunal spécial, élément crucial de la paix et la stabilité au Liban, a-t-elle affirmé.

M. BASSAM DARWISH (République arabe syrienne) a rappelé les souffrances de son peuple liées à la colonisation de la Syrie par la France, alors que le pays fête cette année le soixantième anniversaire de la fin de cette occupation. Selon lui, la poursuite par Israël de l'occupation du Golan syrien et du Sud-Liban démontre qu'il ne croit pas à la paix dans la région. Il a noté que les dirigeants des pays arabes ont appelé à ce que l'Initiative de paix arabe soit réaffirmée, tandis qu'Israël exige des conditions préalables à une négociation, ce qu'il a interprété comme le rejet de l'Initiative arabe. Pour les États arabes, la paix ne peut se faire que par le retrait d'Israël des territoires occupés. Le représentant syrien a rappelé la récente réunion de la Ligue des États arabes au Caire qui a souligné le caractère juste de l'Initiative de paix arabe. Israël se doit donc d'entamer des négociations sérieuses sur la base de cette Initiative selon le calendrier convenu précédemment dans le processus de paix, a-t-il estimé. M. Darwish a ensuite dénoncé les pratiques israéliennes contraires au droit international, comme des assassinats ciblés et la destruction d'infrastructures palestiniennes. Il a aussi évoqué la construction illégale du mur de séparation.

Après l'occupation du Golan syrien en 1967, Israël a essayé de confisquer les terres des Syriens, de judaïser la population et a procédé à des expulsions, a tenu à rappeler M. Darwish. Il a ajouté qu'Israël avait aussi fait venir des colons sur place, au détriment de la population de cette région. Cette tentative d'annexion du Golan s'est faite au mépris des résolutions du Conseil de sécurité, a-t-il souligné, notamment la résolution adoptée en 1981 qui déclare que l'annexion est nulle et non avenue. Israël continue à poser des mines dans le Golan syrien et à détenir des citoyens syriens dans des conditions inhumaines, en violation du droit international, a ajouté M. Darwish. La Syrie, a-t-il poursuivi, appelle la communauté internationale à presser Israël de libérer ces prisonniers syriens. Il a aussi allégué que, le 18 avril 2007, une formation de 15 véhicules a encerclé la maison d'un ressortissant syrien pour l'arrêter après l'avoir brutalisé. La paix exige le retrait d'Israël du Golan syrien, a affirmé M. Darwish.

Pour réagir à certaines délégations, M. Darwish a ensuite nié toute contrebande d'armes à la frontière entre la Syrie et le Liban. En Syrie, toutes les mesures qui s'imposent ont été prises pour respecter les frontières, a-t-il assuré. Il a ensuite considéré que les violations par Israël de l'espace aérien libanais ne sont pas justifiées. Enfin, il a conclu en appelant le Conseil de sécurité à accomplir son mandat de maintien de la paix et de la sécurité, et à faire ainsi pression sur Israël pour que cet État respecte les résolutions pertinentes et se retirer des territoires occupés.

* *** *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel